



« La Suisse est une nation exportatrice par excellence. Pour préserver ce modèle, les Bilatérales III constituent une

opportunité »
Arnaud Midez

Accès aux marchés internationaux

Le «confort» du statu quo a aussi un prix

20.02.2026

D'un coup d'oeil

Le débat autour des Bilatérales III n'oppose pas les optimistes aux alarmistes, mais pose une question importante. Et un éventuel rejet des Bilatérales III ne relève pas d'un scénario catastrophe, mais d'un choix de responsabilité

La Suisse n'est pas en crise. Et c'est précisément ce qui rend le débat actuel trompeur. Une économie peut être solide, résiliente, performante tout en laissant s'installer des fragilités discrètes, difficiles à percevoir à court terme, mais bien réelles dans la durée.

La Suisse n'est pas un pays fragile. Le pays a traversé des turbulences majeures, absorbé des chocs extérieurs et conservé un marché du travail solide. Cette capacité d'adaptation est réelle. Elle ne doit toutefois pas nourrir une illusion confortable: celle selon laquelle le cadre de nos relations économiques pourrait s'éroder sans conséquences durables.

Le débat autour des Bilatérales III n'oppose pas les optimistes aux alarmistes. Il pose une question pragmatique, directement pertinente pour les entreprises: voulons-nous sécuriser les conditions qui permettent aujourd'hui d'innover, d'investir et d'exporter vers notre premier client ou accepter une dégradation progressive de ces fondements, en pariant sur notre seule capacité d'ajustement?

Notre économie repose sur une demande intérieure robuste. Mais ce socle n'est ni isolé ni autosuffisant. Il est étroitement imbriqué avec des chaînes de valeur européennes qui irriguent l'industrie exportatrice, les services spécialisés, la recherche et l'innovation. Depuis la mise en place des accords bilatéraux, la création de valeur par habitant a fortement progressé, les salaires réels ont augmenté plus rapidement qu'au cours des décennies précédentes et le chômage est resté à un niveau très bas, malgré des crises successives.

Le nouveau paquet d'accords s'inscrit dans cette continuité. Il vise à préserver et à consolider une solution sur mesure pour notre pays dans un environnement devenu plus incertain. Soyons clairs: la Suisse est une nation exportatrice par excellence. Pour préserver ce modèle, les Bilatérales III constituent une opportunité.

Lorsque les flux commerciaux se complexifient ou que les règles cessent d'être actualisées, les effets ne sont ni immédiats ni spectaculaires. Ils sont diffus: procédures supplémentaires, délais allongés, coûts administratifs croissants, investissements différés. Autant de signaux faibles qui, accumulés, pèsent sur la compétitivité. Le secteur des technologies médicales en a déjà fait l'expérience il y a quelques années. A terme, des mécanismes comparables pourraient concerner d'autres secteurs fortement connectés au marché européen, comme les machines, la pharmacie ou les produits de la construction.

Dans ce contexte, la sécurité juridique et la prévisibilité deviennent des critères centraux dans les décisions d'investissement. Certaines simulations chiffrent d'ailleurs le coût macroéconomique d'une disparition des accords bilatéraux à 685 milliards de francs de PIB cumulés à partir de 2028, d'ici à 2045. Sans même s'arrêter au chiffre, l'enjeu est sans ambiguïté; pour une nation tournée vers l'extérieur, les effets d'une dégradation sont rarement soudains, mais s'inscrivent dans la durée.

La mise à jour de la voie bilatérale relève ainsi moins d'un réflexe idéologique que d'une gestion responsable des risques. Le statu quo peut paraître rassurant à court terme. Mais pour une économie interconnectée, il a aussi un prix – souvent invisible au départ, bien réel ensuite.

La présente opinion a paru dans l'Agefi le 20 janvier 2025.



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure